



Un mandat pour éteindre les lumières ?



Francis LEC
Président du Groupe

Les Élu-e-s

AILLY-SUR-SOMME

BENEDINI
Catherine

STOTER
Jean-Jacques

AMIENS 2 - NORD

DARRAS Zohra
LEC Francis

AMIENS 4 - EST

PIOT Jean-Louis

AMIENS 5 - SUD EST

CASIER Philippe

FLIXECOURT

TEMMERMANN
Nathalie

GAMACHES

DAMIS FRICOURT
Delphine
DAVERGNE
Bernard

ROYE

QUIGNON
Catherine
DELNEF Pascal

Laurent SOMON et sa majorité LR-UDI font le choix aujourd'hui de financer la pierre aux dépens de l'humain : bretelle routière pour un engagement de 12 millions d'€, route d'accès à l'aéroport de Méaulte pour 5 millions d'€, aides à des entreprises agro-alimentaires engrangeant des milliards d'€ de bénéfices, prise en charge du fonctionnement des ports de la côte en lieu et place de la Région pourtant désormais compétente pour un coût annuel de 300 000 €...

Par ailleurs concernant les compétences obligatoires comme le social nous constatons : la suppression de 44 Centres Médico-Sociaux sur 73, la fermeture de centres d'exploitation de nos routes départementales, la casse du secteur des aides à domicile avec la précarisation de leur métier, la suppression de 1 heure par mois d'aide à domicile pour nos anciens, la suppression de l'aide à la cantine dans les écoles primaires...

→ **De qui se moque t'on** lorsqu'on justifie la baisse des subventions aux associations, aux quartiers populaires et au monde rural au motif que l'État a diminué la dotation de fonctionnement du département alors que dans le même temps le candidat de la droite à la Présidence de la république promet une réduction de cette dotation aux collectivités 3 fois plus élevée qu'actuellement, soit 100 Milliards d'€ dans les prochaines années ?

→ **De qui se moque t'on** lorsque l'on prétend maintenir les services publics de proximité et l'action du Conseil départemental et que dans le

même temps on supprime, pour la Somme, 250 fonctionnaires sur 5 ans auxquels viendront s'ajouter les 500 000 envisagés par le candidat de droite aux élections présidentielles ?

Que prépare la majorité de droite du Conseil départemental alors qu'elle proposera la suppression du Conseil départemental qu'elle dirige au profit d'un Conseil territorial qui sera noyé dans la région Hauts-de-France. En réalité le budget 2017 démontrera clairement cet abandon progressif au profit des intercommunalités, de la ville d'Amiens et du secteur privé. Tout sera près dans 4 ans pour éteindre les lumières !

Le groupe SOMME À GAUCHE s'opposera avec énergie et avec vous à cette suppression de notre département qui doit agir au plus près de chaque citoyen.

Les Samariens n'ont pas donné mandat pour éteindre les lumières du Conseil départemental ! Ils demandent une politique qui tient compte de l'humain et qui ne méprise pas les plus fragiles : personnes âgées, aides à domicile, agents du Conseil départemental, allocataires du RSA.

Francis LEC
07.81.74.75.84
flec@somme.fr

NOUS CONTACTER



groupesommeagauche@somme.fr

Tél: 03.22.71.97.05
Fax: 03.22.71.80.69

61 rue de la République
80000 Amiens





"Monsieur le Président SOMON, ce débat d'orientation budgétaire 2017 n'échappe pas à la règle, vous y délivrez le même message que depuis mars 2015 : « **c'est pas de ma faute, j'voudrais bien mais j'peux point** »." Francis LEC., Président du groupe SOMME À GAUCHE.

Extraits du discours de Francis LEC, Président du groupe Somme à Gauche, lors de la session du Débat d'Orientation Budgétaire 2017 du Conseil départemental de la Somme, le 19 décembre 2016

« La contribution du Département à la résorption du déficit national et au redressement des finances publiques est un fait indéniable, et personne ne vient contester qu'elle était nécessaire, comme pour toutes les collectivités [...] En effet, **il ne faut pas oublier d'où vient le creusement sans égal des déficits publics entre 2002 et 2012 par des gouvernements, dont celui de Monsieur Sarkozy et ensuite de Monsieur Fillon qui annonçait leur baisse. Ils ont explosé !**

+ 605 milliards d'euros de déficit public pour cette période ! »

« C'est dans ces conditions que le Président Hollande a dû réduire les déficits, rétablir les comptes publics et faire une juste répartition sans remettre en cause l'essentiel.

C'est quoi l'essentiel ?

- **La sécurité sociale** : la politique déterminée de réduction du déficit que le gouvernement a menée depuis quatre ans a permis de ramener le déficit du régime général de la Sécurité sociale à 400 millions d'euros en 2017 alors qu'il était de 17,4 milliards d'euros en 2011. Pour la première fois depuis 2002, la Sécurité sociale se désendette.



- **Dans le domaine des solidarités**, dès le 1er janvier 2017, le gouvernement généralisera la **Garantie jeunes** qui s'adresse aux jeunes les plus précaires sans emploi ni formation. Ce parcours d'accompagnement vers la formation et l'emploi est assorti d'une allocation de 460 euros ; c'est la vie de ces jeunes de moins de 25 ans qui va changer car auparavant ils n'avaient le droit à aucune aide.

- **L'éducation** : la Loi de refondation de l'école a été adoptée en 2013. Elle donne davantage de moyens à ceux qui en ont le plus besoin, elle forme et valorise davantage les équipes enseignantes et éducatives. En 2015, l'Éducation nationale est redevenue le premier poste budgétaire de l'État. La création de 60.000 postes là où il en avait été détruit 80.000, couvrant tous les métiers de l'Éducation, a été engagée sur l'ensemble du quinquennat.

*+ 60 000 postes
dans l'Éducation
en 5 ans*

- **La ruralité** : les nouvelles intercommunalités, opérationnelles au 1er janvier 2017, vont pouvoir développer l'investissement public local grâce à la mutualisation de leurs services. Pour soutenir leurs investissements, l'État va augmenter le fonds de soutien aux investissements locaux et la dotation aux équipements des territoires ruraux à hauteur de 1,2 milliard d'euros.

Il s'agit de choix politiques majeurs et en effet, les collectivités, et donc le Département, contribuent à cet effort de redressement au travers de la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Cette baisse est un volet du pacte de confiance et de responsabilité !

Réduire les déficits c'est préserver notre souveraineté, notre capacité à faire des choix économiques. Le déficit reviendra sous la barre des 3 % en 2017 comme l'a reconnu la Commission Européenne. Ce n'était pas arrivé depuis 2008 !



Débat d'Orientation Budgétaire 2017



Ce n'est pas fini Monsieur le Président, car **il ne faut pas oublier, ni minorer l'autre volet, celui des recettes nouvelles qui ont été apportées aux Départements.** Vous les mentionnez dans vos rapports, mais leur importance est oubliée.

→ Grâce au transfert des frais de gestion prévue par la loi de finances de 2014 **nous avons obtenu 9,93 Millions d'Euros**

→ Et grâce à la péréquation de DMTO, **6,35 M€ en 2016, en hausse de 106 %** entre 2015 et 2016.

Sur la période, ces recettes compensent les baisses de DGF et c'est ce qui, avec les efforts et le sérieux budgétaire de ceux qui vous ont précédé, a permis de reconstituer des marges de manœuvre pour notre collectivité. Toujours dans les bonnes nouvelles, vous passez sous silence, dans votre rapport, le quadruplement pour 2017 du fonds d'aide exceptionnel aux Départements en difficulté (200 M€) et la création d'un nouveau fonds pour accompagner les efforts des départements en matière d'insertion (50M€).

Bien sûr, le reste à charge du RSA et de l'APA est insupportable, sous tous les gouvernements, pour les départements, et nous les avons, dans des motions unanimes de cette assemblée, constamment condamnés. Aucun gouvernement n'avait osé s'attaquer à cette situation !

Cependant, **le gouvernement Valls a proposé le retour de la prise en charge par l'État du financement du RSA !** Vous évoquez dans votre rapport l'échec des négociations pour ce retour à l'État et pour la résolution de ce problème clef pour l'avenir du Département.

Mais vous faites preuve d'un esprit partisan, car **vous savez parfaitement que si ce projet n'a pas abouti c'est à cause de la majorité des Présidents de Droite de l'ADF qui ne souhaitait aucunement qu'une solution, pourtant essentielle et qui pourrait desserrer l'étau qui pèse sur les Départements, voit le jour à la veille de l'élection Présidentielle de 2017 !**

Cette stratégie plonge malheureusement une trentaine de départements dans le déséquilibre budgétaire, dont le nôtre.

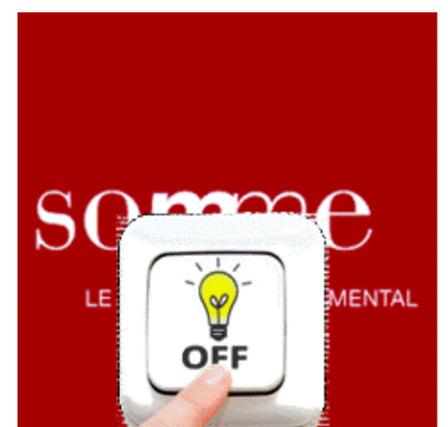
« Sauf erreur de ma part, votre champion aux élections présidentielles, s'il devait l'emporter, a prévu une saignée des dotations aux collectivités territoriales **trois fois plus importantes** que celles que les socialistes, que vous dénoncez, ont été contraints de nous imposer pour résorber le déficit abyssal que nous a laissé Monsieur Sarkozy. »



« **D'autres encore nous interpellent** également sur la bienveillance dont vous avez fait preuve il y a quelques semaines, à l'occasion des discussions sur le Canal Seine Nord, en acceptant que l'Île-de-France et sa Présidente, votre amie, Madame Valérie PECRESSE réduise sa participation financière pour ce grand projet à moins de *100 millions d'euros*. **Bref, ce copinage politique Monsieur le Président, ne sert pas les intérêts et les finances de notre Département et vous devez y mettre bon ordre.** »



« Quand, mes cher-e-s collègues, nous entendons Monsieur Fillon et Monsieur Sarkozy vouloir faire disparaître les conseillers départementaux au profit de conseillers territoriaux noyés dans la grande région Hauts-de-France, nous avons le sentiment que **vous vous apprêtez à éteindre les lumières de cette assemblée plus que bicentenaire au terme de votre mandat.** »





“La politique de la ville doit voir un engagement concret et précis de notre collectivité pour l'emploi, l'éducation, la culture et le mieux vivre ensemble. Aujourd'hui, nous vous demandons de vous engager et non de vous dégager comme vous le faites depuis avril 2015 ”,
Francis LEC, Conseiller départemental du Canton Amiens II.



Réunion du Conseil départemental du 19 Décembre 2016
 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

2^{ème} Commission

Vœu des groupes SOMME À GAUCHE et les ÉLUES ÉCOLOGISTES

Indispensable mobilisation pour la Politique de la Ville

Le premier Plan de rénovation urbaine vient de s'achever en 2016 et a consacré près de 333 Millions d'€uros à la rénovation des quartiers prioritaires d'Amiens (Amiens Sud-Est, Étouvie, Amiens Nord) et dans le Département.

Le 27 octobre dernier, à l'occasion du 1^{er} Forum national des conseils citoyen qui a réuni à Paris-la-Villette près de 1000 conseillers citoyens, le Président de la République s'est engagé à amplifier l'accompagnement par l'État des mesures visant à améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires. Il a ainsi annoncé :

- l'engagement financier de 1 Milliard d'€uros supplémentaire sur le reste de la durée du nouveau programme de renouvellement urbain. Une enveloppe qui s'ajoute aux 5 Milliards d'€uros budgétés pour accompagner les projets intégrés de territoire ;
- l'augmentation de 50 % de la dotation Politique de la Ville, soit 50 Millions d'€uros supplémentaires par an ;
- le lancement anticipé de la 3^e édition de l'appel à projet du Programme d'Investissement d'Avenir pour accompagner les projets innovants ;
- l'augmentation de la dotation de solidarité urbaine à 180 Millions d'€uros pour soutenir les capacités d'investissement des collectivités.

Le 8 novembre dernier, le groupe SOMME À GAUCHE a rencontré le Président de l'ANRU, François PUPONNI, qui a entendu notre alerte sur les enjeux de la Politique de la Ville d'Amiens et a assuré que l'ANRU étudiera au mieux toute demande qui lui sera faite.

Pour que les quartiers les plus en difficulté bénéficient pleinement de ces moyens supplémentaires au nom de la solidarité nationale et des enjeux de cohésion sociale, Amiens et le Département doivent présenter d'urgence des projets concrets, innovants et solides, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Nous avons insisté auprès du Président de l'ANRU pour que les engagements de l'État concernant la reconstruction du COLVERT et la rénovation des COURSIVES, qui avaient fait l'objet de projets et de consultations sous les précédentes majorités municipale et départementale, soient fermement soutenus.

L'équipe FOURÉ-GEST en place a certes continué le portage des dossiers précédemment engagés, mais en a réduit tellement les ambitions, que les projets s'en trouvent dénaturés et quasi-vidés de toutes perspectives d'améliorations concrètes et visibles de la vie des habitants.

Ainsi, la démolition du quartier FAFET s'est faite sans le plan d'accompagnement prévu, ce qui

a entraîné la fermeture de l'école maternelle et menace le maintien des classes des écoles primaires et à moyen terme l'existence même du Collège César Franck. Cet abandon détruit les liens de voisinage qui existaient depuis longtemps et trahi la promesse faite aux habitants expulsés de pouvoir réintégrer leur quartier, s'ils le souhaitent.

Par ailleurs, la rénovation des COURSIVES d'Étouvie n'a pas véritablement évolué depuis 3 ans, le renouvellement du Marché du COLVERT étant renvoyé à 2020 à condition qu'il n'y ait aucune difficulté dans un dossier délicat, et cela malgré le soutien de l'EPARECA (établissement en charge de la dynamisation du commerce dans les quartiers prioritaires).

Enfin, sur 3 ans, la nouvelle majorité de Droite au Conseil départemental a décidé de supprimer 450 000 € sur les crédits spécifiques de la Ville en faveur du monde associatif, et a supprimé près de 15 Millions d'€uros d'investissement en faveur des quartiers nord d'Amiens sous le prétexte que la Ville avait abandonné la rénovation du quartier FAFET et d'autres secteurs.

Cette hémorragie doit être stoppée et notre Assemblée doit respecter ses obligations contractées lors de la signature du nouveau Contrat de Ville le 20 février 2015 entre la Ville d'Amiens, Amiens Métropole, le Conseil départemental et le Conseil régional.

La région des Hauts-de-France, élue il y a 1 an, n'a quant à elle toujours pas fait connaître l'action spécifique qu'elle doit mener pour l'emploi et la formation dans les quartiers prioritaires de la Somme.

La lutte contre la pauvreté s'en trouve, en partie, paralysée.

Là encore, il convient de rappeler la Région, qui est aussi signataire des Contrats de Ville, au respect de ses obligations.

En conséquence, nous demandons que notre Assemblée prenne acte des décisions du Gouvernement en faveur des quartiers prioritaires et qu'à l'occasion du Budget primitif soit organisée une séance plénière d'informations de tous les conseillers départementaux portant sur la politique de la Ville et en particulier :

→ sur les appels à projets comportant des crédits spécifiques de la politique de la ville en faveur du monde associatif pour 2017 ;

→ sur le protocole de préfiguration du nouveau projet de rénovation urbaine (ANRU2) soumis actuellement à la concertation de tous les partenaires signataires du contrat de ville (Etat, Région, Département, Amiens Métropole, ville d'Amiens, ville d'Abbeville) et dont la mise en application est prévue pour 2017.

Rejeté

POUR	<ul style="list-style-type: none"> • Somme à Gauche • Les Élués Écologistes • PCF • FdG
CONTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Centre et Indépendants • Somme Droite et Indépendants
ABSTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • FN



"Une nouvelle fois votre opposition demande que l'engagement de ne fermer aucun collège soit pris ici, ce jour, pour rassurer les équipes éducatives, les parents, ainsi que les élus locaux de notre Département"
Jean-Louis PIOT, Conseiller départemental du Canton Amiens IV;



Réunion du Conseil départemental du 19 Décembre 2016
 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

5^{ème} Commission

MOTION déposée par les Groupes SOMME À GAUCHE, Les Élués Écologistes et le FRONT DE GAUCHE et GAUCHE SOLIDAIRE ET COMMUNISTE

L'éducation, une priorité dans la Somme !

Alors que l'État, depuis 2012, mène une politique éducative ambitieuse (rétablissement de la formation initiale des enseignants, création de 60.000 postes, réforme de l'éducation prioritaire et accueil des enfants dès 2 ans...), le Conseil départemental de la Somme a choisi de se désinvestir massivement d'une compétence pourtant obligatoire. En 2016 le bilan en matière éducative du Conseil départemental de la Somme c'est :

- La suppression de l'aide à la cantine pour les élèves dans le primaire ;
- La suppression de l'aide au fonctionnement du Centre d'information et d'orientation (CIO) ;
- La réduction de plus de 7 % des dotations globales de fonctionnement ;
- La baisse équivalente des crédits pour permettre l'apprentissage de la natation ;
- La baisse équivalente des crédits pour les travaux urgents, le petit matériel ou le fonctionnement des ateliers-relais pour les élèves en difficulté ;
- La ponction sur les fonds de roulement des établissements pour assurer le paiement de la redevance déchets ;
- passage échelonné vers le privé de l'entretien des locaux avec le non renouvellement des personnels de la fonction publique territoriale (donc une présence plus ponctuelle et non permanente de ces agents dans le collège) ;
- La fin des aides pour le maintien d'un véhicule de service par collège ;
- La suppression du double jeu de manuels scolaires qui permettait aux élèves de ne pas être surchargés ;
- La suppression de l'aide pour le paiement de l'accès aux contenus numériques (aides aux devoirs) de Somme numérique ainsi que du soutien au projet « collèges connectés » ;
- La suppression du Conseil Départemental junior qui voyait un représentant par collège siéger et impulser des projets pour les collèges du département ;

- La réduction des crédits accordés aux équipements informatiques ;
- La suppression des subventions aux associations d'éducation populaire qui formaient les délégués de classes, qui participaient à des sensibilisations sur les questions de harcèlement, violences, de bien être ou tout simplement à de l'animation éducative ;
- L'échelonnement de la réhabilitation des collèges du département avec la fin du principe « un collège par an » ;

Dans les mois qui viennent, une première vague de privatisation de l'entretien touchera 11 collèges (sur les 50 collèges publics) : Roye, Rosières-en-Santerre, Montdidier, Roisel, Amiens-Etouvie, Villers-Bretonneux, Amiens-Sagebien, Ailly-sur-Noye, Poix-de-Picardie, Saint-Valery, Friville-Escarbotin.

Demain, il y aura donc moins d'adultes dans les collèges avec les conséquences en terme de climat scolaire qui en découlent.

Mais aussi, refusant de s'associer à l'État pour développer le plan numérique au collège, l'exécutif départemental a fait le choix de ne plus assurer l'investissement nécessaire en matière de nouvelles technologies. Le nombre de commissions destinées à répondre aux établissements scolaires en terme de dotation de matériel informatique et numérique passe de deux à une seule par an. La durée de vie, avant remplacement d'un ordinateur, est repoussée à 10 ans ! Les sommes consacrées à l'équipement ne permettent plus, sans même parler de développement, de maintenir le parc existant.

Les élu-e-s des groupes SOMME À GAUCHE, les ÉLUÉS ÉCOLOGISTES et GAUCHE SOLIDAIRE ET COMMUNISTE demandent à la majorité et au Président SOMON de revoir la copie pour que l'Éducation dans notre Département redevienne une priorité !

Rejeté

POUR	<ul style="list-style-type: none"> • Somme à Gauche • Les Élués Écologistes • FdG • PCF
CONTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Centre et Indépendants • Somme Droite et Indépendants
ABSTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • FN



"L'année 2016 est une année noire pour les collèges et collégiens de notre Département : entre les réductions, suppressions et suspensions de dispositifs, de budgets et de projets, vous n'avez pas œuvré pour la réussite éducative dans ce Département"

Philippe CASIER, Conseiller départemental du Canton Amiens Sud-Est - Cagny - Boves

Réunion du Conseil départemental du 19 Décembre 2016
 DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017

5^{ème} Commission

Vœu des groupes SOMME À GAUCHE et les ÉLUÉS ÉCOLOGISTES le FRONT DE GAUCHE et GAUCHE SOLIDAIRE ET COMMUNISTE

Pour l'efficacité éducative sur tous les territoires, nous ne fermerons pas de collège !

Convaincu par les arguments développés depuis des mois par l'opposition, le Conseil départemental de la Somme considère que la baisse démographique ne doit pas être un facteur d'économies mais d'amélioration des conditions d'accueil en facilitant la prise en charge individuelle des difficultés sociales, culturelles et scolaires de chaque jeune.

Dès lors, il s'engage - lors de ce Débat d'Orientation Budgétaire - à affirmer qu'il ne fermera aucun établissement scolaire au cours de cette mandature.

Rejeté

POUR	<ul style="list-style-type: none"> • Somme à Gauche • Les Élués Écologistes • PCF • FdG
CONTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Centre et Indépendants • Somme Droite et Indépendants
ABSTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • FN



" Les aides à domicile de notre Département méritent de la considération et une écoute ! Le dialogue social doit être votre priorité. Aujourd'hui vous n'accordez que du mépris pour ces femmes et hommes qui travaillent pour aider nos aînés quotidiennement "

Delphine DAMIS-FRICOURT, Conseillère départementale du Canton de Gamaches

somme

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du Conseil départemental du 20 au 23 juin 2016
4^{ème} Commission

MOTION déposée par les Groupes SOMME À GAUCHE, Les Élus Écologistes et le FRONT DE GAUCHE et GAUCHE SOLIDAIRE ET COMMUNISTE

Pour un vrai dialogue social avec les aides à domicile

Le 5 décembre 2016, après notre Commission Permanente, une délégation d'aides à domicile est venue nous rencontrer et afficher son exaspération et ses craintes suite aux modifications apportées par le Conseil départemental dans la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et ce, après d'autres manifestations d'inquiétudes, autant chez les travailleurs que chez les bénéficiaires, les familles ou les personnes âgées.

Lors de ce dialogue, les aides à domicile ont avancé plusieurs remarques que nous devons prendre en compte : la pénibilité du métier avec des conditions de travail difficiles, plurielles, une rémunération plus que modeste, des déplacements nombreux et une amplitude de travail importante.

Ce métier, elles l'aiment malgré les difficultés et sont conscientes que le mode prestataire leur donne des garanties, notamment en terme de formation, de sécurité de travail ou de protection sociale. Nous ne parlons pas « d'avantages », juste d'une sécurité dans l'exercice du métier !

La revendication première était l'organisation d'un rendez-vous avec le Président pour témoigner et transmettre ces exemples de vies professionnelles et manifester des effets d'un "rééquilibrage" du mode prestataire vers le mode mandataire. Suivant les recommandations de vos élus de Gauche vous avez accepté et nous vous en remercions.

Ces travailleurs souhaitent, et souhaitent, que soit organisée une réunion publique où les principaux concernés, bénéficiaires et aides à domicile soient conviés pour s'exprimer, débattre, proposer, bref qu'un espace démocratique émerge au milieu de cette refonte de la politique du Conseil départemental qui leur paraît déshumanisée et destructrice.

Aussi, Monsieur le Président, nous vous demandons par cette Motion, de bien vouloir prendre en compte cette demande, de l'accepter et d'engager avec ces femmes et ces hommes qui font un métier essentiel auprès de nos aîné-e-s et à la cohésion de notre société, un vrai dialogue social digne de notre collectivité.

Rejeté

POUR	<ul style="list-style-type: none"> • Somme à Gauche • Les Élus Écologistes • PCF • FdG
CONTRE	<ul style="list-style-type: none"> • Centre et Indépendants • Somme Droite et Indépendants
ABSTENTION	<ul style="list-style-type: none"> • FN



Les élu-e-s du groupe au quotidien à vos côtés

Cérémonie des Vœux à Allonville, au Collège, et à la Mairie de Villers-Bocage et au Centre Interculturel ALCO

Une belle remise de médaille départementale au cours de la cérémonie des Vœux de Zohra DARRAS et de Francis LEC ...Tarek BAIS aux anges !!!!! Le Maire de Villers-Bocage, Jean-Pierre DOMONT tout simplement heureux et une militante, Assia NOUAOUR qui défend l'école, lumineuse....



COURRIER PICARD 17 JANVIER 2017

CHEZ NOS VOISINS 19

BETTENCOURT-SAINT-OUEN

Nouvelle mairie, nouveaux espoirs

L'inauguration de la nouvelle mairie n'est pas une fin en soi. Ce n'est qu'une étape dans la modernisation et l'essor de la commune.

Samedi soir, Jean-Charles Gérard, secrétaire général de la préfecture de la Somme, le député Pascal Demarthe, les conseillers départementaux René Lognon et Nathalie Temmermann étaient présents pour découvrir la nouvelle mairie de la commune. Cette réalisation, baptisée maison communale de vie locale par le maire Michel Villain, vient remplacer l'ancienne implantée dans un bâtiment datant de 1880. Fonctionnelle et claire, la mairie répond désormais aux règles d'accessibilité en vigueur et offre un confort de travail apprécié de la secrétaire de mairie, mais aussi plus d'attractivité pour le public effectuant une démarche administrative. Coût de l'opération : 178 441 € hors taxes. « Cette mairie n'aurait pu être construite sans les 45 365 € obtenus au titre de l'aide à la création d'équipements des territoires ruraux (DÉTR), celle du conseil départemental (39 087 €) et la participation de la communauté de communes du Val de Nièvre (9 600 €) », a souligné Michel Villain. Pour mener à bien ce projet imaginé par l'architecte Philippe Gamberz, huit entreprises représentant l'ensemble des corps de métiers du bâtiment et des travaux publics ont été sollicités. Sans compter l'Apave et un bureau d'étude thermique. « À l'issue de l'inauguration la population nous avons remplacé l'alarme incendie de la mairie, acheté du mobilier pour la mairie et l'école, et du matériel pour les travaux d'espaces verts. »

DE NOUVEAUX LOGEMENTS
Il restera à engager la dernière tranche des travaux d'assainissement dans la résidence des Gly-

de cette zone », poursuit le maire. Qui dit nouveaux logements suppose nouveaux habitants, donc plus d'élèves pour l'école. Le maire nous a confié qu'il ne serait pas fâché de transformer les locaux de l'ancienne mairie en nouvelle classe d'ici quelques années. Il y a donc une véritable politique de la ville derrière tout cela.



Après un visite des lieux, les élus ont coupé le ruban de l'inauguration.

LUNDI 10 JUILLET 2016 AISNE NOUVELLE

Pays chainois | 21

ENGAGEMENT

Le Chaunois et de La Fère, ils font de la politique ailleurs

Le Chaunois Claude Deloffre et le Laférois Jean-Louis Piot exercent des responsabilités dans d'autres départements. Quant à Luc Jousse, il s'est fait un nom dans le sud de la France.

1 EN MEURTHE-ET-MOSELLE
Claude Deloffre (45 ans) est depuis 2005 maire de Vandœuvre, « une petite commune rurale de 220 habitants situés dans le département de la Meurthe-et-Moselle », précise celui qui a grandi rue d'Emblot et effectué toute sa scolarité à Chauny (école du Centre, annexe puis lycée Gay-Lussac). C'est pour le travail que je suis venu et, en tant que conseiller municipal, j'ai découvert le monde de la politique. C'est pour le travail que je suis venu et, en tant que conseiller municipal, j'ai découvert le monde de la politique. C'est pour le travail que je suis venu et, en tant que conseiller municipal, j'ai découvert le monde de la politique.

Présent sur une liste aux municipales en 2001, il a « hérité » de la fonction de maire de son village en avril 2005. « J'ai appris sur le tas », confie-t-il. Il a notamment appris à tenir ses promesses : « J'ai mis en place les projets que j'avais soumis à la population, notamment la construction d'une salle polyvalente... et partager les soucis de ses administrés.



Le Laférois Jean-Louis Piot, le Chaunois Luc Jousse et le Chaunois Claude Deloffre ont fait une carrière politique ailleurs.

2 UN LAFÉROIS DANS LA SOMME

Jean-Louis Piot (61 ans) a effectué plusieurs crochets avant de s'établir dans la Somme. Ce Laférois de naissance, présent environ une fois par mois sur ses terres d'origine « pour voir mes frères avec lesquels je m'entends très bien, mais aussi ma maman qui vit à Becourt », a quitté le cocoon familial à 17 ans. L'aîné de la famille s'est alors engagé dans l'armée de l'air, j'ai passé du temps en Afrique ; j'ai notamment vécu deux ans au Sénégal », précise-t-il.

Si quelques anciens du Pays chainois ont des responsabilités ailleurs, l'inverse est aussi vrai. Ainsi, quelques élus « extérieurs » sont parvenus à obtenir la confiance des électeurs locaux. Le plus bel exemple est bien entendu Jean-Luc Lanouilh. Arrivé de son Sud-ouest natal à Chauny en 1979, il s'est rapidement engagé dans la vie associative et politique de la ville. Alors conseiller municipal (dans l'opposition), il devient conseiller général du canton de Chauny en 1995 en battant Marcel Laféroux. Un siège qu'il occupe toujours. « On m'a dit que je faisais figure d'exception sur ma terre d'adoption », sourit-il. Jean-Pierre Lefebvre est aussi un « déraciné ». Aux côtés du maire de Chauny depuis 1989, ce fidèle adhérent est originaire du Nord, plus exactement de Lambertus. « C'est pour le travail que je suis venu et », précise celui qui connaît désormais sur le bout des doigts la cité des Singes.

22 VAL DE NIÈVRE - VAL DE SOMME

COURRIER PICARD JEUDI 8 SEPTEMBRE 2016

LA CHAUSSEE-TIRANCOURT

Les travaux de l'église sont réalité

C'est signé. L'église qui date de 1730 sera restaurée. Notamment le chœur de l'église, les murs, plafond et boiseries ainsi que les vitraux.

Judi 1^{er} septembre, en présence du maire et président de la communauté de communes Ouest amiénois, Philippe François, du conseiller départemental, Jean-Jacques Stoter, du représentant de la fondation du patrimoine, Jean-Pierre Bourgeois, de M. Delauzanne, et de la présidente de l'association « Ensemble rénovons le patrimoine de la Chaussée-Tirancourt », Marianne Synave, une convention pour les travaux à réaliser à l'église Saint-Martin a été signée.



Les élus ont signé la convention qui entérine la réalisation des travaux.

L'église a fière allure au centre du village. Elle date de 1730, mais il y a tout lieu de penser qu'elle est antérieure et qu'elle a seulement été remaniée à cette époque. Après avoir réalisé en 2015, une première tranche des travaux de restauration intérieure de l'église par la remise en peinture des murs, plafonds et boiseries, la commune souhaite réaliser une deuxième tranche qui consiste en la restauration du chœur de l'église, murs, plafond et boiseries ainsi que les vitraux.

Les noms des donateurs seront inscrits sur une plaque
L'association « Ensemble, rénovons le patrimoine de la Chaussée-Tirancourt » créée en 2014, s'associe à la commune pour collecter des dons destinés à mener toutes

actions de mise en valeur de l'église. La souscription, mode d'action privilégié de la fondation du patrimoine permet de mobiliser le mécénat de particuliers et d'entreprises afin de compléter le financement public. Elle permet au donateur de s'inscrire dans l'histoire de ce bâtiment et de profiter d'une réduction d'impôts.

Les noms des donateurs seront inscrits sur une plaque qui sera apposée dans l'église, s'ils le souhaitent. Le premier magistrat a précisé : « Qu'il soit chrétien ou pas, tout homme peut être sensible à l'héritage qu'il laissera à ses enfants. Il nous appartient de transmettre notre patrimoine historique aux gé-

Le clocher en pierre a été remplacé
L'église est construite en pierre de calcaire blanche extraite des carrières situées sous le camp romain de la Chaussée-Tirancourt, l'actuel parc SAMARA. Le toit est fait d'ardoises bleues et les soubassements sont en grès de pays. Sur la façade se situe une tour carrée en pierre datée de 1730 et une balustrade où est accolée une tourelle ronde pour l'escalier, autrefois surmontée par une flèche en pierre de la même époque. Le clocher en pierres ajourées a été reconstruit ou consolidé à plusieurs reprises avant d'être finalement démontré par sécurité en 1937. Depuis 1961, il est remplacé par un clocher traditionnel en ardoises bleues.

nération futures. C'est pourquoi, en partenariat avec la fondation du patrimoine, nous faisons appel à vous pour participer à la souscription qui permettra de boucler le plan de financement des travaux. » Avant de prendre le verre de l'amitié, le premier magistrat s'est félicité de la signature de ce beau projet de restauration de l'église Saint-Martin.



Inauguration du parc communal de Molliens-Dreuil. Le Maire entouré du Sénateur MANABLE et du Conseiller Départemental Jean-Jacques STOTER

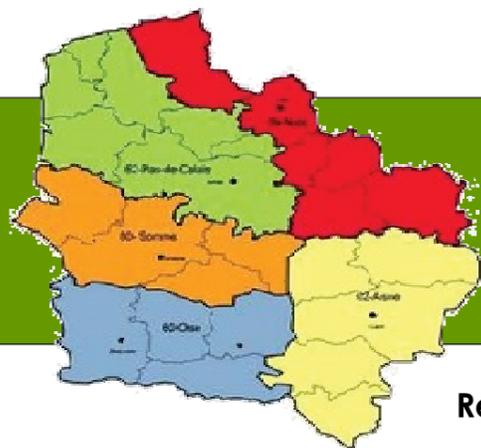
Catherine BENEDEINI et Jean-Jacques STOTER à la foire Saint Clément d'Airaines



3 BIENTÔT EX-MAIRE DANS LE SUD
La ville de Boquebrune-sur-Argens, l'une des plus vastes communes du département du Var située en bordure de Méditerranée, entre Fréjus et Sainte-Maxime, est dirigée pendant quelques jours encore par un ancien Chaunois, en l'occurrence Luc Jousse (Divers droite).
« Il a été élève au lycée Gay-Lussac, et je crois qu'il est aussi passé par le collège Victor-Hugo, indique Jean-Pierre Lefebvre, adjoint au maire de Chauny. Il vivait avec ses parents à l'angle du boulevard Bad-Kostritz et du boulevard d'Andenne. Je me souviens que son père était le directeur d'Alcatel à Coucy-le-Château. »

Condamné par la justice
Premier magistrat depuis 2001 de cette ville qui compte 12 000 habitants l'hiver et beaucoup plus l'été, ce kinésithérapeute de 57 ans devait effectivement quitter son poste très prochainement suite à une décision de justice : il a été condamné à 5 ans d'inéligibilité dans une affaire de détournement de fonds publics. Actuellement en vacances au Canada, Luc Jousse n'était pas joignable.

LYDDY DUILLET



Intergroupe de gauche des Conseils départementaux : Echanger et construire collectivement pour s'opposer à la casse des politiques de solidarités

Réunion intergroupe de Gauche des Départements de la Région Hauts-de-France,
le 20 décembre 2016 à Arras

Cette réunion de l'ensemble des Présidents des groupes socialistes des Départements composant la Région des Hauts-de-France se tenait dans le contexte de la victoire de François Fillon à la Primaire de la Droite.



Ce fut une l'occasion d'analyser la situation politique et les raisons de ce succès : premier constat, ce succès s'est fait sur un **programme profondément inquiétant pour l'avenir des Départements** avec notamment une promesse de diminuer drastiquement la dépense publique qui concernera aussi les collectivités territoriales.

Au total, le candidat propose de supprimer, pendant son quinquennat, quelque 500 000 postes de fonctionnaires ou d'agents publics et de diminuer la dépense publique de 100 milliards d'euros. Deuxième constat partagé **la droite s'engage dans une trajectoire purement comptable localement et nationalement** : l'engagement politique n'est pas une affaire de comptable

mais avant tout une œuvre de mise en perspectives politique, porteuse d'espérance.

Lors de ce tour de table, **l'ensemble des Présidents de groupe ont pu faire le constat des reculs de la droite dans le domaine des solidarités** : APA dans la Somme, Emplois d'avenir travaillant auprès des personnes âgées supprimés dans l'Oise, fin de la gratuité des transports scolaire dans l'Aisne...

Ce fut aussi l'occasion de discuter du schéma départemental d'accessibilité des services publics et de son écriture qui doit permettre collectivement de **défendre les services publics sur l'ensemble du territoire**.

Enfin, cette réunion a donné l'occasion de faire le point sur la mise en place du comité régional du PS, qui permettra de suivre à l'échelle régionale les actions de la droite, mais aussi de débattre et de construire des propositions alternatives aux politiques menées actuellement.

Rendez-vous est pris à Pâques - dans l'Oise - pour le prochain intergroupe !



Michel DAGBERT, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Francis LEC, Président du Groupe SOMME À GAUCHE

Laurent DUPORGE, Président du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Didier MANIER, Président du Groupe Pour un Nord Fort et Solidaire du Conseil départemental du Nord

Michel POTELET, Président du Groupe Socialiste et Gauche Républicaine du Conseil départemental de l'Aisne

Jean Claude VILLEMMAIN, Président du Groupe Socialiste du Conseil départemental de l'Oise

Martine FILLEUL, 1^{ère} Secrétaire Fédérale Parti Socialiste du Nord

Philippe CASIER, 1^{er} Secrétaire Fédéral Parti Socialiste de la Somme

Yann CAPET, 1^{er} Secrétaire de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais

Béatrice LEJEUNE, 1^{ère} Secrétaire Fédérale Parti Socialiste de l'Oise

Jean-Jacques THOMAS, 1^{er} Secrétaire Fédéral Parti Socialiste de l'Aisne.

